



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

Commune de Plomeur

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2020

N° acte : 2020 – D 6 – CM 23.07.2020	Classification : 7.5 - Subventions
--------------------------------------	------------------------------------

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Plomeur, sous la présidence de Monsieur CRÉDOU Ronan, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 15 juillet 2020

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : TIRILLY Catherine (procuration BERROU Gaëlle), GLOAGUEN Raoul (procuration LE BELLEC Valérie).

Absents : FLOCH Vincent, NEDELEC Typhène

Secrétaire de séance : Madame Laétitia HÉNAFF a été désignée.

OBJET : Subvention pour voyage d'études, échange scolaire, classe de neige, de nature ou de mer

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

Le **Conseil Municipal**,

- DÉCIDE d'allouer à chaque enfant de Plomeur participant au cours de l'année scolaire 2020/2021 à un voyage d'études, un échange scolaire, une classe de neige, de nature ou de mer, une subvention de sept euros et quatre-vingt-quinze centimes (7,95 €) par jour, dans la limite de dix jours.

Un certificat visé par l'établissement scolaire devra être joint à l'appui du mandat précisant le lieu, les dates et heures de départ et de retour de voyage.

Les élèves qui bénéficieront de cette aide ne pourront formuler d'autres demandes pour l'année en cours.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6574.

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Ronan CRÉDOU

